

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

L'expertise du véhicule en référence a été traitée par différence des valeurs.
Nous sommes donc conduits à vous adresser un exemplaire de notre rapport.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société AXA FRANCE

GESTION ADMINISTRATIVE VEI
4 rue Jack London
44400 REZE CEDEX

25/09

VEHICULE : Voiturette	Genre : QM	EMETTEUR DE LA MISSION : (2.860)
Immatriculation : GD-028-GZ	Carrosserie : QLEM	Société ASSURONE GESTION PSA
Marque : CITROEN	En. : I	2 8 RUE SARAH BERNHARDT
Modèle : AMI Ami-Electric	Puiss. : 1 CV	92600 ASNIERES SUR SEINE
Type : L6ECTR4M081R613	Pl.Ass. : 2	
N° de Série : VR7 9AZ2CA M5852222	Couleur : Bleu vernie	
1ère mise en circ. le : 01/12/2021		
Kilométrage : 45 193 Km (relevé) / Km (retenu)		
PTAV : 0.40 T PTAC : 0.70 T		
Usures des pneus : Essieu 1 : Int G 40%, Int D 40% Essieu 2 : Int G 100%, Int D 100%		

LESE :
Madame AUMONT RAOULT SANDRINE
5 CLOS DES VIGNES
27950 LA CHAPELLE REANVILLE
Téléphone : 06.03.09.37.38

Véhicule examiné avant travaux le 17/09/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur STEYAERT FLORIAN.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Facture d'entretien récente (copie).

SINISTRE CONSTATE : choc avec un corps fixe

DOMMAGE IMPUTABLE : PERTE DE CONTROLE Choc sur le côté gauche

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 11 985,00 € TVAC (9 987,50 € HTVA). Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 4 500,00 € TVAC (3750,00 € HTVA)
Valeur après sinistre : 0 €

Différence des valeurs : 4 500,00 €

La valeur après sinistre du véhicule est nulle.

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement irréparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions MME SANDRINE RAOULT, assuré, le 17/09/2025 à 18:12.

Lors de l'examen du véhicule nous avons relevé des déficiences susceptibles de mettre en danger la vie de toute personne. Nous en avons informé l'assuré le 18/09/2025.

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 18/09/2025

Nous avons informé le 18/09/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

M. GUESSARD JULIEN
6469G
Agrément n° 005271-VE

PJ :carte grise, certificat de situation,Déclaration d'achat Propriétaire - Assureur,Déclaration de cession Assuré - Assureur.

LIEU D'EXAMEN :

BCA PE EVREUX
ZAC DU LONG BUISSON
380 RUE CLEMENT ADER BAT 11
27000 EVREUX
Téléphone : 02.35.12.27.94

EPAVISTE RETENU :

Société INDRA
80, rue Condorcet
CS 30112
40064129600076
38090 VILLEFONTAINE CEDEX
Téléphone : 04.74.27.34.00

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
F	Véhicule Technique non Réparable	9 987,50	1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.				
Redressage				
Total Heures				
Taux Horaire	100,00	100,00	111,00	100,00
Forfait				9 987,50

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	9 987,50
TOTAL HTVA	9 987,50
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)	11 985,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT 10 jours